

Jean-Baptiste André Godin à monsieur le directeur des fourneaux de Hourpes-sur-Sambre 10 mars 1849

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Hauts-fourneaux de Hourpes-sur-Sambre](#) est destinataire de cette lettre
[Société anonyme des hauts-fourneaux, usines et charbonnages de Marcinelle et Couillet](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation2 p. (312, 313)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur le directeur des fourneaux de Hourpes-sur-Sambre 10 mars 1849, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/26917>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [10 mars 1849](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Hauts-fourneaux de Hourpes-sur-Sambre](#)

Lieu de destination Hourpes, Thuin (Belgique)

Description

Résumé Approvisionnement en fonte des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Godin répond à une lettre du directeur des hauts-fourneaux de Hourpes du 26 février 1849 qui propose de lui vendre une quantité de fonte qui excède les besoins des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire : Godin pourrait accepter d'acquérir une telle quantité de fonte à condition de bénéficier d'une réduction de prix ; Godin propose le prix de 12 F les 100 kg de fonte, demande aux Hauts-fourneaux de Hourpes s'ils acceptent cette proposition, et il indique que dans ce cas, il pourrait renoncer à la livraison de 50 tonnes de fonte que les usines de Couillet retardent depuis longtemps, bien que le prix de leur fonte soit de 11 F par 100 kg.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Fonte](#)

Personnes citées [Société anonyme des hauts-fourneaux, usines et charbonnages de Marcinelle et Couillet](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Hauts-fourneaux de Hourpes-sur-Sambre

Genre Non pertinent

Pays d'origine Belgique

Activité Industrie (grande)

Biographie Etablissement métallurgique établi à Hourpes-sur-Sambre (Belgique). La Compagnie des Hauts-fourneaux de Hourpes-sur-Sambre est fondée en 1846 et dissoute en 1853. L'activité est poursuivie par d'autres sociétés.

Nom Société anonyme des hauts-fourneaux, usines et charbonnages de Marcinelle et Couillet

Genre Non pertinent

Pays d'origine Belgique

ActivitéIndustrie (grande)

BiographieSociété créée en 1835 pour exploiter des hauts-fourneaux à Couillet (Charleroi, Belgique).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

1849

312

versas
mars 9

Monsieur Gerold à Versas
100 rue de Caulmont

je puis seulement répondre à votre
bonne lettre du 19 Février pour vous
d'absence je vous adresse donc un tail
mais je vois nous prairie qu'il va être
prochainement modifié car je vais mettre
à jour de nouveaux modèles qui n'ont pu
encore y trouver place et auxquels je crois
que grand succès et succès

espere être à l'avoir l'arrive de vos
ordres et vous faire délay. m s

versas

Monsieur Jacquet Probléte

9 faire une quantité assez considérable de
villes limes pourriez vous me les remettre
et à quel prix je pourrais vous en faire
retirer une certaine quantité en payement
de leur valeur ou vous en achetez mais je
veux pourtant vous dire que la qualité de
celles que vous mevez fournies ne me par
satisfait

versus
10 mars

continuer le destruction des jardins
de Versus sur Versus

une assez longue absence est cause
que je n'ai pas pu répondre jusqu'à présent à
votre bonne lettre datée du 26 février

ma consommation de fonte nest pas aussi
considérable que vous le pensez en ce moment
vu la situation critique des affaires je ne
pourrais donc me fournir de la quantité
que vous me proposez bien consentant à un
avance qui pourrait de compensation pour

me que dans une rédaction de pris de vos gouttes
perceptrois donc les conditions que vous me
proposez si vous mariez fai le pris
a fr 12 les cent Histrog si vous y consentez
veilliez me scire car il seroit un motif
pour moi de renoncer a prendre l'habitation
de ce mille Histrog que la suite de maillot
me fait attendre depuis long temps et que
je suis convenu pourtant ne payer que ouys
francs

ayez

Yours
le Mars

Monsieur carpentier

je vous adresse le R^e sur monsieur protest
cette affaire que vous manonnez latimini
ne est done pas envoe et il^e duss^t de
trouver ce monsieur mon debiteur de fr 160.99
veilliez faire valoir mes reues contre qui il
droit et y compris des pris.

je fait traité avec vous le pris de fr 160.99
conformément a votre lettre du 3^e M^r

ayez

Yours

13

Monsieur Voyart

la reclamatiōn que vous me faites par votre
lettre du 9^e n'est pas fondée

la 1^e que je vous ai expédier le 25 d^e
Dernier quoi que vous ayant été connue
étant seulement a l'usage du charbon contenait
deja les gris au bois que par erreur on vous
a envoi une seconde fois c'est done 2 gris
que vous avez reue en sus de votre 1^e Il dont
un seul a été porté a votre compte de mo-

destrez donc apres payement de mon mandat
de fr 104.50 au 23 d^e qui est en circulation
le payer au bois qu'il vous reste

ayez